



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 16 novembre 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le seize novembre à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le vingt septembre 2021.

**Etaients présents :**  
Elue communautaire : Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE

**N° 2021-15**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 4**

Lors de l'élaboration du budget principal 2021, pour la section de dépenses, nous avons inscrit au budget pour le chapitre 67 : charges exceptionnelles d'un montant de 100 € or en 2021 nous avons rajouter l'article 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)

Cette provision n'avait pas été prévue au budget 2021 faute d'anticipation des remboursements des billets achetés en 2020 et remboursés en 2021 en raison du manque de crédits. Nous avons des spectateurs en attente de remboursement.

De ce fait et afin de régulariser la situation de l'article 673 – **Titres annulés (sur exercices antérieurs)**, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
011	6021	Matières consommables	-1000.00
<b>Total</b>			<b>-1000.00</b>

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
67	673	Titres Annulés (sur exercice extérieur)	+1000.00
<b>Total</b>			<b>1000.00</b>